



LE GUIDE

à l'usage des organisateurs

PIERRES EN LUMIÈRES



Pierres en Lumières est le festival du patrimoine normand, il rayonne sur toute la Normandie. La volonté commune de ses acteurs est de préserver et de promouvoir le patrimoine local.



Pour cette nouvelle édition dans le Calvados, chacun est de nouveau invité à découvrir ou redécouvrir le patrimoine normand sous un éclairage original.



Si vous souhaitez organiser la mise en lumière d'un édifice, ce guide est pour vous.



Quand ?

CHAQUE ANNÉE, LE MÊME SOIR QUE LA NUIT DES MUSÉES

Entre 20h et 1h du matin

Qui ?

Un particulier, une association, un office de tourisme, une paroisse, une commune ou communauté de communes peuvent être organisateurs et participer à l'éclairage et l'animation d'édifices variés, notamment ceux qui ont reçu une aide financière de la Fondation du Patrimoine et du Département : châteaux, manoirs, patrimoine industriel, petit patrimoine rural, patrimoine religieux, patrimoine fluvial, jardins...

Avec qui ?

SURTOUT NE RESTEZ PAS SEUL ET REGROUPEZ-VOUS AVEC D'AUTRES :

✦ Au sein même de votre commune (comités des fêtes, écoles de musique dont les élèves pourraient répéter leurs morceaux de fin d'année, associations artistiques exposant les oeuvres de leurs membres), clubs de randonnées, de photos...

✦ Avec des communes voisines

✦ Avec les producteurs locaux

ANNUAIRE BIENVENUE A LA FERME

www.calvados-tourisme.com/les-artistes-et-producteurs/

✦ Avec les musées, conservatoires et autres partenaires culturels locaux...

CARTE DES LIEUX CULTURELS

<https://data.culture.gouv.fr/explore/dataset/lieux-culturels-en-normandie/map/>

ANNUAIRE DES ARTISTES REGIONAUX

<https://www.le-far.fr/>



ORGANISER

COMMENT ÉCLAIRER ?

L'éclairage doit être respectueux de l'environnement et éco-responsable.

- ✦ bougies ;
- ✦ flambeaux ;
- ✦ lampions ;
- ✦ torches ;
- ✦ luminaires ;
- ✦ projections animées ou colorisées plus complexes...

COMMENT ANIMER ?

L'animation est le deuxième pilier sur lequel s'appuie le concept de Pierres en Lumières. L'idée est de faire passer un moment agréable à vos visiteurs au travers d'animations faisant de votre soirée, autour du patrimoine, un événement réussi et dont on se souvient !

- ✦ concert de musique (chorales, groupes locaux) ;
- ✦ théâtre ;
- ✦ lecture de contes ;
- ✦ conférence ;
- ✦ visite guidée ;
- ✦ projection ;
- ✦ balade nocturne ;
- ✦ exposition d'art ;
- ✦ animation pour enfants (rallye découverte, chasse aux trésors) ;
- ✦ spectacle divers...

PLACE À L'IMAGINATION !



À NOTER

Pour un édifice public, l'organisateur s'assure des éventuelles autorisations nécessaires (notamment celle du prêtre pour les églises). Chaque organisateur veille au respect des normes de sécurité liées à toute manifestation publique et s'assure que les lieux sont bien assurés pour cette manifestation.

Ils autorisent l'équipe de Pierres en Lumières à utiliser, si besoin, des photos ou images (et cèdent les droits y afférents) du monument et de la manifestation dans le cadre de ses actions de communication.

Attention aux éventuels droits d'auteur s'il y a diffusion de musique.
Pour de plus amples détails, merci de vous connecter sur www.sacem.fr.

***Il est très important de prévoir un lieu abrité
si les conditions météorologiques ne sont pas favorables.***



COMMUNIQUER

CHARTRE GRAPHIQUE

ET PLAN DE COMMUNICATION

CHOIX DES IMAGES ET ADAPTATION AUX PUBLICS

Si vous souhaitez communiquer avec des images ou des photos, celles-ci doivent servir la beauté et la destination des sites. Il est recommandé de veiller à la qualité technique et esthétique des visuels retenus : résolution suffisante, luminosité, contraste... Pour une vision plus percutante, il est souhaitable de mixer à la fois des plans d'ensemble et des plans rapprochés. Des détails d'architecture ou des personnes en situation peuvent parfaitement s'inscrire dans cette démarche. (N'oubliez pas de demander l'autorisation de diffusion de la photo).

COMMUNIQUER, POURQUOI, VERS QUI ET COMMENT ?

Afin que le festival rayonne régionalement, il est indispensable de le promouvoir de manière efficace et coordonnée. Pour ce faire, **le Département du Calvados** prend en charge tous les supports de communication papier : flyers, affiches avec bandeaux à personnaliser. Ils seront envoyés par courrier 3 semaines avant l'événement. **L'équipe de Pierres en Lumières** s'occupera aussi d'envoyer les communiqués de presse à la presse régionale.

Les visiteurs potentiels d'un soir sont **les habitants de la commune et des communes alentours**.

Afin qu'ils viennent nombreux et qu'ils prennent plaisir à découvrir des lieux insolites éclairés la nuit, vous pouvez communiquer :

- ✦ **via les médias** : en envoyant votre communiqué de presse adapté à votre programme d'animations à la presse locale ;
- ✦ **via les commerçants et les associations** : en leur distribuant les affiches et en leur déposant des tracts et des programmes ;
- ✦ **via Internet et les réseaux sociaux** : privilégiez les hashtags #PEL2020 #MonCalvados et identifiez les comptes du Département du Calvados ;
- ✦ **via des opérations « Boîte-aux-lettres »** sur la commune et autres communes proches du site illuminé. Il faut impliquer au maximum la population locale.



COMMUNIQUER

CHARTRE GRAPHIQUE ET PLAN DE COMMUNICATION

SELON QUEL PLANNING ?

Qu'il est essentiel de respecter !

À FAIRE	PAR QUI ?	VERS QUI ?	QUAND ?
Prendre contact avec des partenaires locaux pour construire votre soirée	Vous, les organisateurs		Dès à présent
S'inscrire à PEL grâce au bulletin d'inscription en ligne	Vous, les organisateurs		Avant le 31 mars
S'assurer d'avoir bien reçu les flyers et affiches	L'équipe Pierres en Lumières	Tous les partenaires	J-21
Commencer la campagne d'affichage et de tractage	Vous, les organisateurs	Commerces, offices de tourisme, associations, écoles, comités des fêtes...	J-10
Envoyer les communiqués de presse à la presse locale et régionale	Vous, les organisateurs & l'équipe Pierres en Lumières	Médias : journaux, radio	J-8



Une **ÉQUIPE** à votre **SERVICE**

POUR TOUTE QUESTION, N'HÉSITEZ PAS À JOINDRE
L'ÉQUIPE DE PIERRES EN LUMIÈRES.



DÉPARTEMENT DU CALVADOS

Anne-Cécile VACCARO
Service patrimoine
Direction culture
36, rue Fred Scamaroni à CAEN
02 31 57 18 07
pierresenlumieres@calvados.fr



FONDATION DU PATRIMOINE

Château de Bénouville
BP05
14970 BÉNOUVILLE
02 31 91 15 77
sasha.dechanteloup@fondation-patrimoine.org

*Les organisateurs se réservent le droit de refuser une animation
qui ne correspondrait pas à l'esprit de la manifestation.*